«Neutralité» en Belgique : Saint Nicolas privé de croix

17/11/2009 à 23h43



Addendum du 17/11/2009 : Un Saint-Nicolas musulman ?

"En réaction au sujet Saint-Nicolas privé de croix, le reportage montré nous masque une chose : c'est suite aux réactions de la communauté musulmane que le Saint-Nicolas à perdu sa croix et non pas pour des raisons historiques. De plus, les musulmans trouvant outrageant notre Saint-Nicolas, s'en sont créés un pour eux, avec une grande barbe noire, qui se baladait dans le cortège, mais destiné aux enfants musulmans. Une amie a pris une photo furtive de la chose : Et çà c'est la vérité…" – ***Message d'un de nos lecteurs (information à vérifier)***

(Merci à Magik)

Au nom de la «*neutralité*» de l'enseignement officiel, la ville d'Anvers a invité ses écoles à bannir tout signe extérieur de religion. Saint Nicolas, qui rend traditionnellement visite aux écoliers, a donc été privé de croix sur sa mitre ou sa robe.

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=IIIojw9BJwA[/youtube]

«*La mise sous silence de traditions catholiques n'est plus quelque chose de nouveau*», réagit le porte-parole du cardinal Danneels, primat de Belgique, **qui refuse de se mêler de ce débat**.

Même les dessins distribués aux enfants de maternelle ont été débarrassés de ce symbole de la religion catholique.

«*Nous suivons les directives de l'administration communale* », confie Brigitte Goeyvarts, directrice de l'école communale maternelle 't Beertje. «*Mais même sans avis, nous aurions procédé de la même manière.* ***Notre école respecte toutes les convictions et nous ne voulons pas que quelqu'un s'offusque de certains symboles. Nous fêtons encore la Saint-Nicolas et Noël, mais nous nous taisons sur l'origine religieuse de ces fêtes.***» À Noël, il y aura donc bien un sapin dans l'école, mais pas de crèche…

Finalement, lors d'un débat télévisé, le directeur général de l'enseignement communal d'Anvers a déclaré que, si le principe de la directive reste de mise, les écoles auront la permission d'accorder une dérogation au patron des écoliers.

Source : La nouvelle gazette (Merci à Diberville)